

LA CHARTE ETHIQUE DU VOYAGEUR

L'éditeur Lonely Planet et le tour-opérateur Atalante ont élaboré une Charte Ethique du Voyageur qui rassemble les comportements ou les attitudes à encourager en tant que voyageur. Apprendre à découvrir d'autres cultures sans pour autant les juger, faire confiance à son bon sens et garder en tête quelques conseils, tout cela nous apparaît comme le gage d'un beau voyage mais aussi d'un développement durable de notre planète. Il s'agit de conseils simples que nous devrions tous avoir en tête afin de permettre un meilleur respect mutuel entre visiteurs et populations autochtones.

LE RESPECT EST LE GAGE D'UNE MEILLEURE RENCONTRE

L'un des attraits du voyage tient à la diversité des peuples et des cultures rencontrés. Or, chaque culture, religion et mode de vie est soumise à des règles et à des traditions qu'il convient de respecter et de comprendre, plutôt que de juger. Le voyage ne se conçoit pas sans respect et humilité vis-à-vis des personnes, des biens, de la culture et du mode de vie du pays visité. Ce respect se traduit par des attitudes simples.

Chaque pays vit selon un rythme qui lui est propre. Dans certains cas, la hâte et l'impatience ne sont pas les meilleurs moyens de s'attirer la sympathie.

- Les tenues trop moulantes, trop dénudées, trop ostentatoires ou trop décontractées sont susceptibles de choquer sous certains cieux. Il en va de même des codes régissant les contacts corporels (caresser la tête d'un enfant, serrer la main d'une femme pour un homme, s'asseoir à côté d'une femme, s'embrasser en public...).
- Une bonne photo se fait avec son sujet, pas contre lui. Les photographes ont tout à gagner à prendre le temps d'établir un climat de confiance, à demander l'autorisation de filmer ou de photographier (auprès des parents pour les enfants) et à se conformer aux éventuels refus.
- Il est préférable de ne promettre d'envoyer des photos aux personnes photographiées que si on est certain de pouvoir respecter son engagement (y compris dans le cas où une contrepartie ou une rétribution est demandée).
- Respecter les vaccinations conseillées permet d'éviter l'introduction de maladies dans le pays visité. Il est important d'utiliser les traitements antipaludéens en respectant les recommandations de l'OMS : surdoser présente le risque d'augmenter la résistance des souches au détriment des populations locales.
- Le tourisme sexuel est une atteinte à la dignité humaine condamnée par les lois. Il ne ressemble pas toujours au premier abord à la prostitution. Nombreux sont les exemples de voyageurs qui rentrent de tel ou tel pays émerveillés de la "fantastique liberté sexuelle" (!) de ses habitants, sans même réaliser qu'elle n'est motivée que par la misère ambiante.

**L'ARGENT, LES BIENS, LA NOURRITURE
N'ONT PAS PARTOUT LA MÊME VALEUR**

La différence de niveau de vie entre le voyageur et la population du pays d'accueil, lorsqu'elle existe, peut être à l'origine d'incompréhensions et de dérives. Être accueilli dans un village ou une famille équivaut dans certains cas à un grand sacrifice pour les populations locales. Ce qui est offert au voyageur, tout comme ce qu'il offre, doit être mesuré en valeur locale.

- Dons et cadeaux ne sont pas des gestes innocents. Ils peuvent parfois prendre une connotation condescendante, méprisante ou déplacée (jeter par exemple des pièces ou des bonbons à des enfants afin de s'en débarrasser...). Les cadeaux, dons et pourboires trop importants compte tenu du niveau de vie général du pays visité déstabilisent les équilibres économiques locaux. Les enfants qui reçoivent de l'argent pour des photos ou parce qu'ils mendient ne sont plus scolarisés, gagnent plus d'argent que leur père : ceci peut créer d'importantes distorsions dans les structures familiales (non-respect du père et des anciens).
- Certains dons peuvent s'avérer dangereux lorsqu'ils sont distribués au hasard, notamment les médicaments. Les hôpitaux et dispensaires, lorsqu'ils existent, sont souvent plus à même de les gérer. De la même façon, les bonbons et sucreries ont des conséquences longtemps après notre passage (caries dentaires).
- Utiliser les hôtels locaux plutôt que les chaînes hôtelières d'État ou étrangères, les transports locaux, les services rémunérés des populations locales (guides, cuisiniers, muletiers, porteurs, ménage...) est souvent le meilleur moyen de les faire bénéficier directement de l'argent du tourisme.
- Un appareil photo ou simplement une paire de chaussures peuvent être l'équivalent de plusieurs mois ou d'années de salaire aux standards du pays visité. Les exhiber ou les traiter sans ménagement peut s'avérer choquant ou être mal compris.
- Le marchandage fait culturellement partie de la tradition commerciale de certains pays. S'y refuser est souvent mal interprété et peut contribuer à l'augmentation du coût de la vie. En revanche, il ne faut pas oublier que des sommes dérisoires pour le visiteur peuvent être d'une grande importance pour celui qui les reçoit.
- En règle générale, les voyageurs doivent se garder d'abuser de la tentation de populations démunies à vendre des objets sacrés, traditionnels, ou faisant partie du patrimoine du pays (sauf s'ils sont réalisés à la seule fin d'être vendus aux touristes).

SEULE RESTE L'EMPREINTE DE NOS PAS

L'espace naturel et les sites culturels sont souvent les principales richesses touristiques d'un pays et la première motivation des voyageurs qui s'y rendent. Les voyageurs ont une responsabilité vis-à-vis de l'environnement du pays d'accueil.

- Les voyageurs se doivent d'éviter de laisser derrière eux leurs déchets, quels qu'ils soient. Tous les moyens (emballages bio-dégradables, etc.) permettant de limiter les déchets nés du tourisme doivent être utilisés. Mieux vaut limiter, dans ses bagages, les emballages qui devront être laissés sur place.

- Il est préférable de rapporter avec soi les déchets non-destructibles (sacs plastiques, piles et batteries, etc.) après un voyage dans un pays ne disposant pas d'infrastructure d'élimination des déchets.
- Certains déchets (papiers, papier hygiénique, etc) peuvent être facilement brûlés, bien que, dans certaines cultures, le feu ait un rôle sacré, et il peut s'avérer choquant de l'utiliser pour détruire les déchets. Il faut en règle générale se renseigner sur les comportements locaux de gestion des déchets. Dans certaines régions, les boîtes de conserves peuvent être par exemple laissées aux populations locales qui les recyclent en bijoux ou objets utilitaires.
- Il est préférable dans certaines régions d'utiliser du gaz ou d'autres moyens de combustion peu consommateurs de bois pour faire sa cuisine. Si aucune solution de cuisine au gaz n'est possible, mieux vaut avoir recours au bois mort trouvé au sol. Le charbon de bois est grand consommateur d'arbres verts et vivants.
- Certains écosystèmes fragiles imposent le respect de précautions particulières : ne pas sortir des sentiers ou conduire hors piste, limiter le piétinement, ne pas utiliser de moyens de locomotion à moteur, etc.
- L'observation des animaux ne doit pas modifier leur comportement naturel et déranger leur vie quotidienne. Il est préférable de garder une distance que les animaux considèrent comme sûre, et de se garder de faire trop de bruit.
- Les équipes locales qui vous guident dans l'observation animale sont parfois prêtes, pour de l'argent ou pour faire plaisir, à ne pas respecter ces règles. Alors que l'observation d'un animal non perturbé est in fine plus intéressante que celle d'un animal stressé par votre proximité.
- Nourrir les animaux modifie leur régime alimentaire et peut être dangereux. Les singes deviennent ainsi agressifs et voleurs, par exemple.
- Il n'est pas recommandé d'utiliser des magnétophones ou autres appelants pour attirer et observer la faune, sans parler de toucher les animaux, pour leur santé et celle des êtres humains.
- Éviter de pêcher dans les lacs ou mers où le poisson est rare, ou certaines espèces en voie de disparition.
- Il est important de respecter les réglementations en vigueur dans les Réserves ou Parcs naturels. Payer les taxes d'entrées ou de séjour permet la conservation et la préservation des sites. Exiger le reçu de ces taxes permet d'éviter le détournement de ces fonds.
- Certains "souvenirs" qui font partie du patrimoine naturel du pays d'accueil ne doivent pas quitter celui-ci. Les graffitis ou autres traces sont des mutilations souvent ineffaçables.
- Les accords pour la protection des espèces (CITES) — qui visent à protéger plus de 2 500 espèces d'animaux et 30 000 espèces de plantes menacées — interdisent le commerce de peaux, d'ivoire, d'écailles, de coraux, de coquillages, de même que l'importation d'animaux exotiques vivants.
- L'eau potable est parfois une denrée rare qu'il faut utiliser avec parcimonie et éviter de polluer. Les voyageurs doivent préférer autant que possible les lessives sans phosphates, les savons et détergents biodégradables, faire leurs lessives et toilette en aval des habitations et à distance des points d'eau potable.

- Il vaut toujours mieux obtenir l'autorisation pour utiliser le puits ou la pompe d'un village et ne pas se laver à proximité, même si les habitants le font.